MODE D'EMPLOI | STATIONNEMENTS POUR VÉLOS

Des clients, résidents, employés qui fréquentent votre commerce, immeuble ou entreprise sont des cyclistes ? Vous voulez faire votre part pour faciliter l'accueil de cette clientèle qui utilise le vélo comme moyen de transport actif ? Vélo Québec vous invite à consulter ce mode d'emploi sur les stationnements pour vélos. De la planification à la mise en place, vous y trouverez de multiples conseils pratiques pour faciliter l'installation de stationnements pour vélos.

Six bonnes raisons d'installer des stationnements pour vélos

- Répondre aux besoins des clients, résidents, employés, etc. en matière de stationnement.
- Offrir une protection contre le vol et le vandalisme.
- Assurer un stationnement bien organisé (cela évite les vélos attachés à des arbres ou à du mobilier urbain).
- Gagner de l'espace : 10 vélos occupent la place d'une voiture, sans polluer.
- Promouvoir un mode de déplacement actif – le vélo – et ses multiples avantages (efficace, énergisant, économique, écologique, etc.).
- Afficher une image corporative saine et dynamique.

Le stationnement minimal

- Est situé en plein air.
- Supporte bien le vélo.
- Permet de cadenasser facilement la roue avant et le cadre avec un cadenas en U ou un câble.

Le stationnement idéal

- Offre une protection contre les intempéries. Par exemple, sous une marquise ou dans un abri.
- Offre une protection contre le vandalisme. Par exemple, les cases ou les stationnements situés dans un garage.

Types de cadenas

Câble

Cadenas en U

La mise en place de stationnements en 5 étapes faciles

1. Déterminer la capacité requise (voir tableau page suivante).
2. Déterminer les emplacements disponibles ou facilement aménageables, autant à l'extérieur de l'édifice, à proximité des entrées, que dans l'édifice ou son garage souterrain.
3. Choisir le type de supports en fonction de l'emplacement et des besoins à combler.
4. Faire un plan d'implantation.
5. Installer les supports.

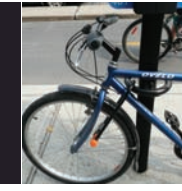

Un service d'expertise offert aux propriétaires et gestionnaires d'édifice

Si vous souhaitez recevoir de l'aide pour l'installation de stationnements pour vélos, n'hésitez pas à faire appel à Vélo Québec. Un expert évaluera les besoins de votre entreprise ou de votre édifice en fonction de l'espace disponible et du nombre de personnes fréquentant les lieux. À la suite de l'évaluation, une proposition concrète sera faite : nombre, type de supports et emplacement. Contactez-nous pour de plus amples renseignements.

vélo-boulot Opération

Le *Mode d'emploi Stationnements pour vélos* est réalisé dans le cadre de l'Opération vélo-boulot, une grande campagne de mobilisation et de communication en faveur de l'utilisation du vélo pour se rendre au travail. Organisée par Vélo Québec, cette campagne bat son plein pendant la Féria du vélo de Montréal.

Fonds d'action québécois pour le développement durable

Québec

L'Opération vélo-boulot s'active toute l'année grâce à la contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec.

Pour en savoir plus

Procurez-vous le *Guide technique d'aménagement des voies cyclables* et suivez la formation *Le stationnement pour vélos*. Plus de détails au www.velo.qc.ca/velo_quebec/amenagements/.

Consultez l'actualité de l'Opération vélo-boulot et ses différents documents d'information au www.velo.qc.ca/veloboulot/.

Vélo Québec

Pour joindre l'Opération vélo-boulot
Vélo Québec, 1251, rue Rachel Est, Montréal, Québec H2J 2J9
Tél. : 514 521-8356, poste 302

1 Capacité requise du stationnement

S'assurer de répondre à la demande. En l'absence de données sur la demande, se référer au tableau suivant :

Fonction	Nombre recommandé de places
Résidentiel	1 ou plus par 2 logements
Enseignement	1 par 5 à 20 étudiants
Travail	1 par 10 à 40 employés
Services	1 par 25 à 100 usagers
Commerce isolé	2 ou plus
Rue commerçante	5 par 100 m de façade
Centre commercial	1 par 100 m²

Prévoir un espace supplémentaire sur place ou un autre emplacement pour un agrandissement éventuel.

2 Emplacement du stationnement

- Afin de concurrencer adéquatement le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.) et les arbres, le support à vélo est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice; idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m.
- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.
- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent, une marquise, ou à l'intérieur de l'édifice.
- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants, ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs).
- Le stationnement est repérable de la rue ou encore signalé.

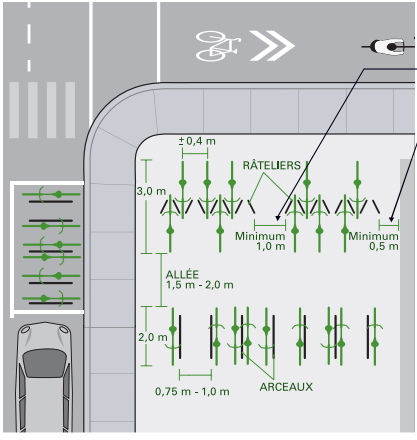

4 Aménagement du site

- La hauteur libre minimale est de 2,1 m; idéalement, 2,5 m ou plus.
- Dégagement entre deux unités pour permettre le stationnement des vélos de géométrie spéciale.
- Dégagement requis afin de faciliter l'entretien et d'éviter d'endommager ou de salir la façade.

5 Installation des supports

- Installer les supports selon les instructions du manufacturier.
- Utiliser les ancrages appropriés pour que le support soit solidement ancré au sol, pour une protection efficace contre le vol.

Pour en faire plus

Des vestiaires avec douches et casiers sont appréciés des cyclistes qui parcourent une bonne distance. Ils devraient être facilement accessibles à partir des stationnements pour vélos.

3 Choisir le type de supports

Type		Capacité/ support	Usage	Surface d'ancrage	Avantages	Inconvénients
poteau		2	trottoir façade	béton	• Faible encombrement	• Si la roue avant est libre de pivoter : risque de chute du vélo • Difficile à utiliser avec les petits vélos lorsque l'anse du support est courte
arceau		2/arceau	trottoir façade garage	béton asphalte	• Faible encombrement • Faible risque que la roue avant pivote et que le vélo chute • Facilité de stationnement lorsque espacés de 75 cm ou plus	
râtelier		3+	trottoir rue façade garage	béton asphalte gazon	• Facilité d'utilisation : le modèle illustré ci-contre supporte le vélo debout avant qu'il soit cadenassé	• Densité : manœuvres de stationnement plus difficiles, vu le chevauchement des guidons • Difficile à utiliser avec certains vélos (très gros pneus, petits cadenas en U) Les modèles sans les barres parallèles au sol ne permettent pas de tenir le vélo en place avant qu'il soit cadenassé
						• Avec les modèles comportant un anneau ou un triangle suspendu (photo ci-contre), les vélos cadenassés avec un câble peuvent tomber facilement et les petits vélos peuvent ne pas atteindre le support
support mural		selon la longueur	façade	mur	• Très faible encombrement du support (dépasse la façade d'environ 30 cm)	• Faible capacité : un vélo par 2 mètres de façade • Doit être fabriqué sur mesure
crochet		1	garage	plafond mur	• Protection contre les intempéries et le vandalisme • Faible encombrement des vélos stationnés	• Manœuvre d'accrochage difficile et salissante • Nécessite un élément d'accrochage fixé au mur pour permettre l'utilisation de cadenas en U
case	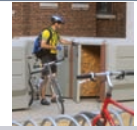	2/case	façade	béton asphalte	• Protection contre les intempéries et le vandalisme • Possibilité de laisser de l'équipement (sacoches, vêtements, etc.) avec le vélo	• Encombrement • Coût

X Équipements déconseillés

- Les supports qui comportent des parties saillantes présentent des risques pour les piétons.
- Les supports qui comportent des pièces mobiles sont vulnérables au vandalisme et abîment les vélos.
- Les supports qui maintiennent le vélo uniquement par une roue risquent de la tordre, et ceux qui ne permettent pas de cadenasser la roue avant et le cadre avec un cadenas en U.
- Les supports en bois ou en plastique, faciles à scier pour voler un vélo.